



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Direction départementale  
des territoires**



Financé par



## **Restauration du barrage des Settons Atelier de concertation N° 6 du 14/03/2023**

### **Point d'avancement sur le projet de restauration du barrage des Settons**

#### **Compte-rendu**

La DDT et son maître d'œuvre ISL ont présenté un point de situation du remplissage du lac et un projet de calendrier possible pour la réalisation des derniers travaux. La communauté de communes, la fédération de la pêche et le parc naturel régional du Morvan ont présenté un état d'avancement des opérations connexes qu'ils conduisent. Après un mois de février inédit et sans pluie, le niveau de remplissage est à ce jour à 11,82 m, pour 3,5 Mm<sup>3</sup> d'eau. Environ 6 millions de m<sup>3</sup> sont encore nécessaires pour atteindre le niveau de navigation de 14,00 m. Un remplissage correct du lac reste possible, mais ses chances s'amenuiseront si la météo reste défavorable en mars et avril. Les niveaux du lac restent consultables chaque semaine sur le site internet de la préfecture (<https://www.nievre.gouv.fr/travaux-de-restauration-du-barrage-des-settons-r940.html>).

Les échanges ont porté sur :

- la perspective d'une saison touristique 2023 limitée,
- le rappel des scénarios examinés collégialement en 2021 (annexés) qui prévoyait des travaux en automne/hiver dans les conditions les plus difficiles, de façon à limiter les impacts sur la saison touristique,
- les travaux d'étanchéité à terminer après une seconde vidange, qui devraient durer 1 mois et demi, sous réserve d'une météo suffisamment sèche en période d'assèc. Il est possible de les envisager plus ou moins tard dans la saison, entre août et octobre 2023, après une vidange plus ou moins courte selon le niveau visé en fin d'activités cet été. Plus les travaux pourront être entrepris tôt dans l'année, plus les chances de les achever seront grandes, et d'éviter une troisième vidange, chaque semaine pouvant compter <sup>(1)</sup>.
- les activités envisageables sur le lac cet été en cas notamment de sécheresse prolongée, leur sécurisation.

La position unanime des participants est de ne plus prendre le risque des travaux tard dans la saison, même si cela peut impacter la saison touristique. Il est cependant convenu d'exclure à ce stade l'hypothèse d'une vidange estivale permettant les travaux dans des conditions optimales, mais de s'assurer d'un niveau d'eau permettant certaines activités.

**1 - Si les acteurs locaux préféraient assurer fortement la saison 2024, la vidange pourrait même être assez précoce.**

## **Conclusion :**

Considérant que les pluies à venir au printemps sont susceptibles de permettre un remplissage bien plus important, il est convenu de reporter les décisions fin avril lors d'une prochaine commission de concertation. Le collectif des professionnels du lac des Settons est invité à préparer d'ici là des propositions, en veillant à associer à l'exercice toutes les activités dépendant du niveau du lac cet été : l'administration compte poursuivre une concertation sincère et loyale. Ces éléments de réflexion permettront d'alimenter l'ordre du jour du prochain atelier programmé le **mardi 25 avril à 9h30 en salle des fêtes de Moux-en-Morvan** :

- niveau d'eau escompté pour l'été, niveaux « cibles » tenant compte de la météo et de l'environnement,
- chances de remplissage pour 2024, selon la période de travaux,
- adaptation possible des activités nautiques à la situation 2023 :
  - activités nautiques envisageables selon des niveaux d'eau limites, motorisées ou non, professionnelles ou non, leur sécurité, les conditions d'encadrement, les dérogations possibles...
  - zones de baignade surveillée/non surveillée, signalisation des risques éventuels (berges abruptes/glissantes/rocheuses, surveillance sanitaires), sécurisation
  - adaptation des signalisations sur berges et sur l'eau
- autres activités (terrestres, en rivière...)
- périodes de vidange, de travaux et de remplissage
- gestion environnementale et piscicole (truitelles, refuges, suivi, alevinage...)
- mesures de sécurité générale des usagers/touristes
- points divers (réglementation des autres lacs – moteurs thermiques/électriques notamment, activités de loisir de remplacement...)
- éléments de communication partageables.

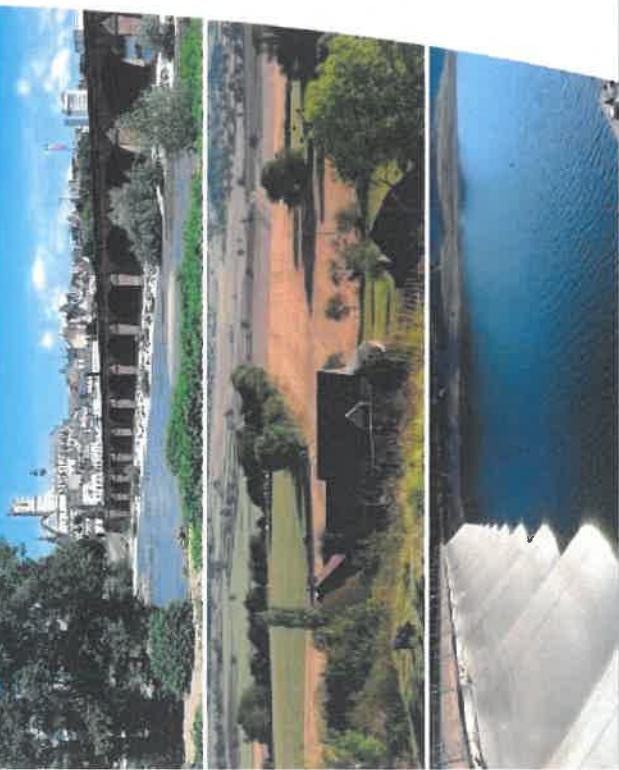
Annexes :    - feuille de présence  
                    - diaporama projeté en séance

Boite mail : [ddt-restauration-settons@nievre.gouv.fr](mailto:ddt-restauration-settons@nievre.gouv.fr)



# RESTAURATION DU BARRAGE DES SETTONS

*Atelier de concertation N°7 du 14 mars 2023*



*Avancement/poursuite de l'opération*

*Echanges*

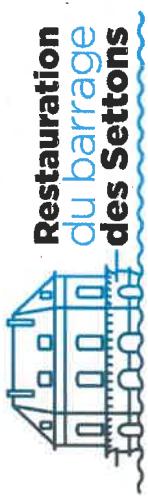
## ORDRE DU JOUR

I - DDT/ISL : Point remplissage  
**ECHANGES**

II - ISL : Point travaux  
Modalités envisagées pour la seconde vidange  
DDT : Dates d'ouverture de la digue  
Calendrier lâchers d'eau  
**ECHANGES**

III - Point d'avancement des opérations connexes (Fédération de la pêche,  
rempoissonnement, CCMMSG, PNRM, SHNA)  
**ECHANGES**

## AVANCEMENT DE L'OPÉRATION



**Décision de l'atelier du 23 janvier (rappel)**  
Pluies fortes → remplissage amorcé le 20 janvier, comme prévu au protocole  
*Conditions :*

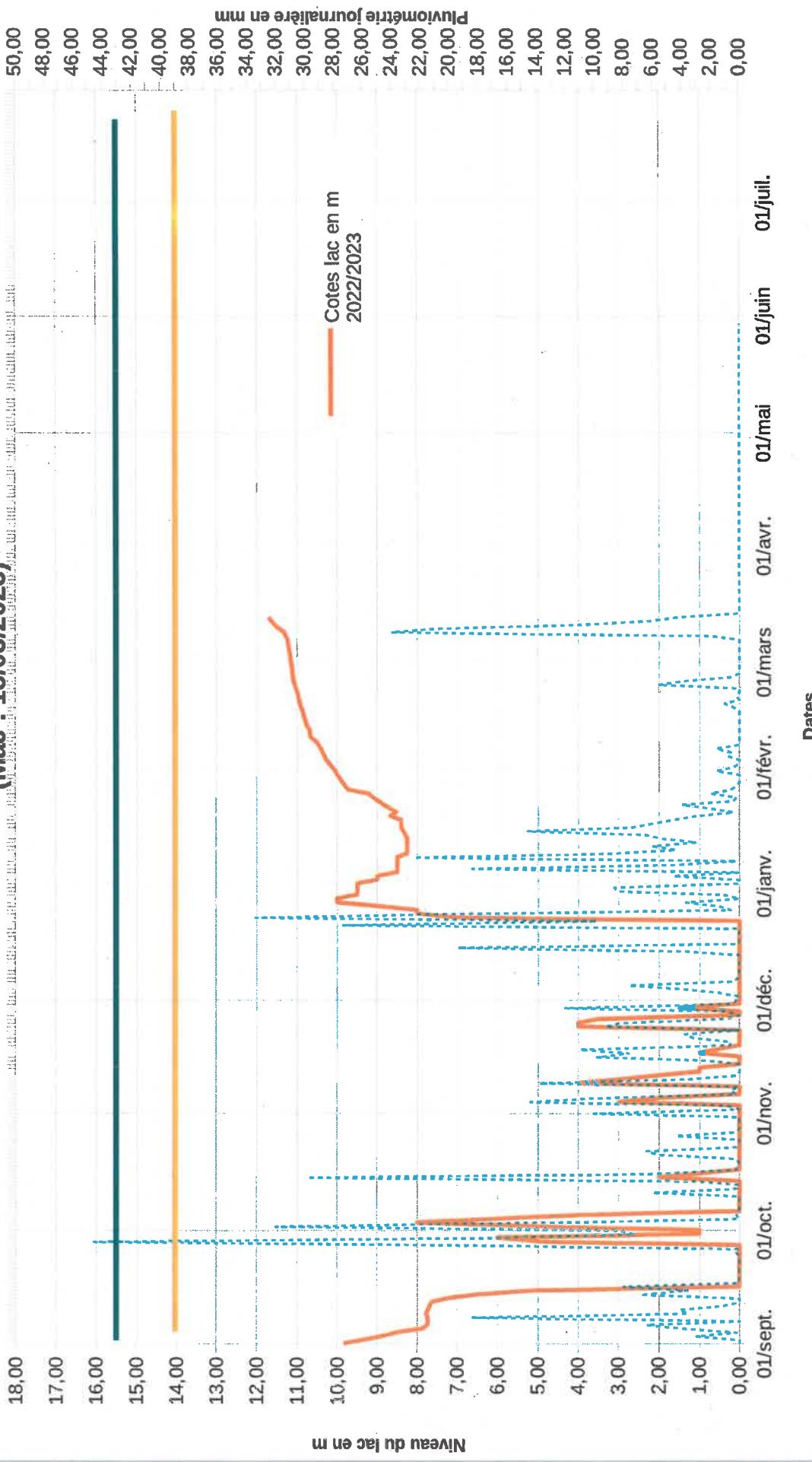
- derniers travaux en eau
- seconde vidange pour parachèvement travaux
- rencontre des exploitants autour du lac
- atelier mi-mars

**Contexte :**

- sécheresse...

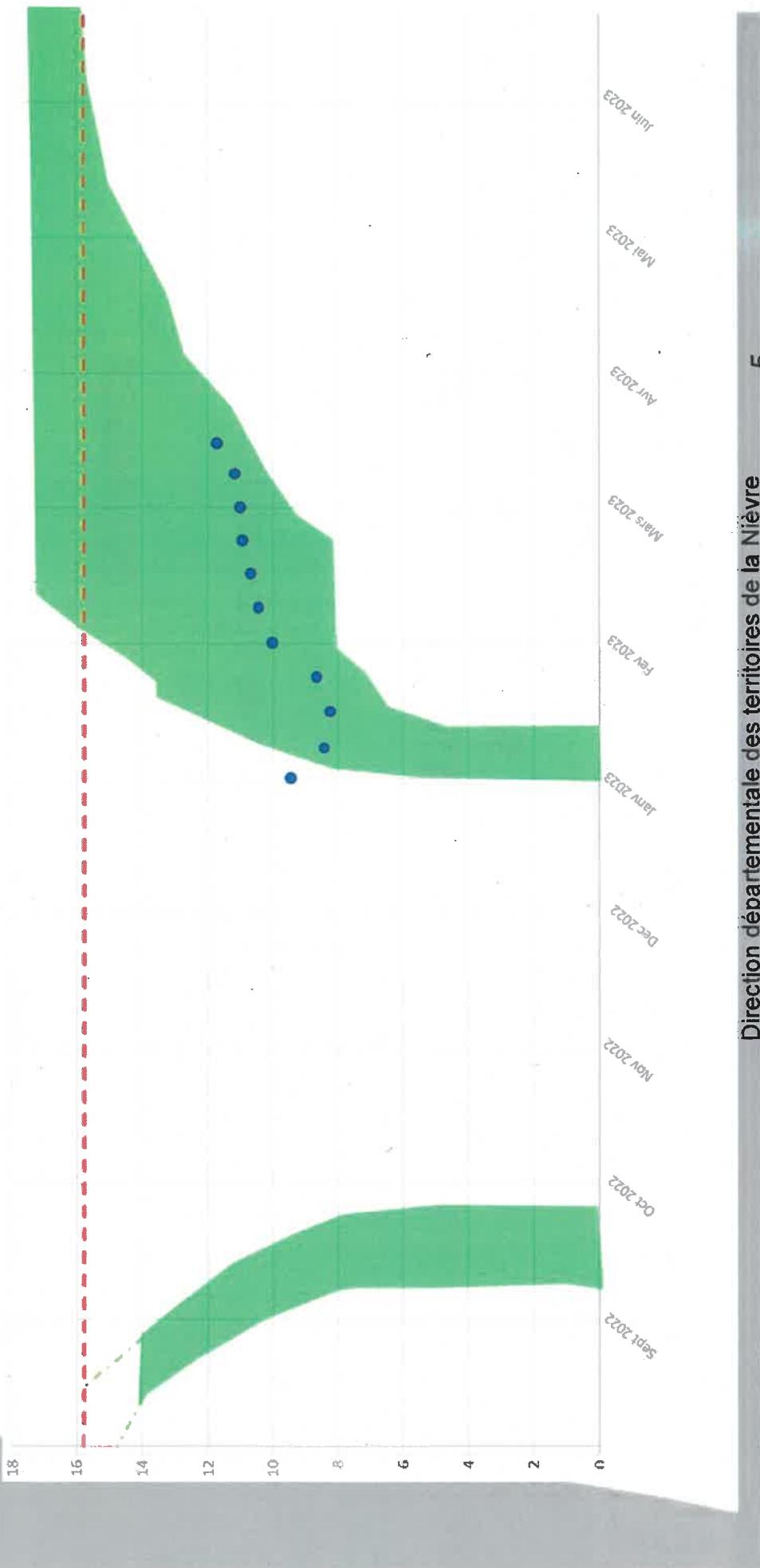
## REMPLISSAGE

### Lac des Settons - Cotes 2022/23 Vidange Assec REMPLISSAGE (MàJ : 13/03/2023)



## Remplissage

- COPIL 10/2021 : 15,8 m en juin 6 années sur 10, si remplissage amorcé en janvier
- Mais : février sec (cf. points bleus)
- A ce jour : encore 3 chances sur 10 d'atteindre la cote en juin





# RESTAURATION DU BARRAGE DES SETTONS



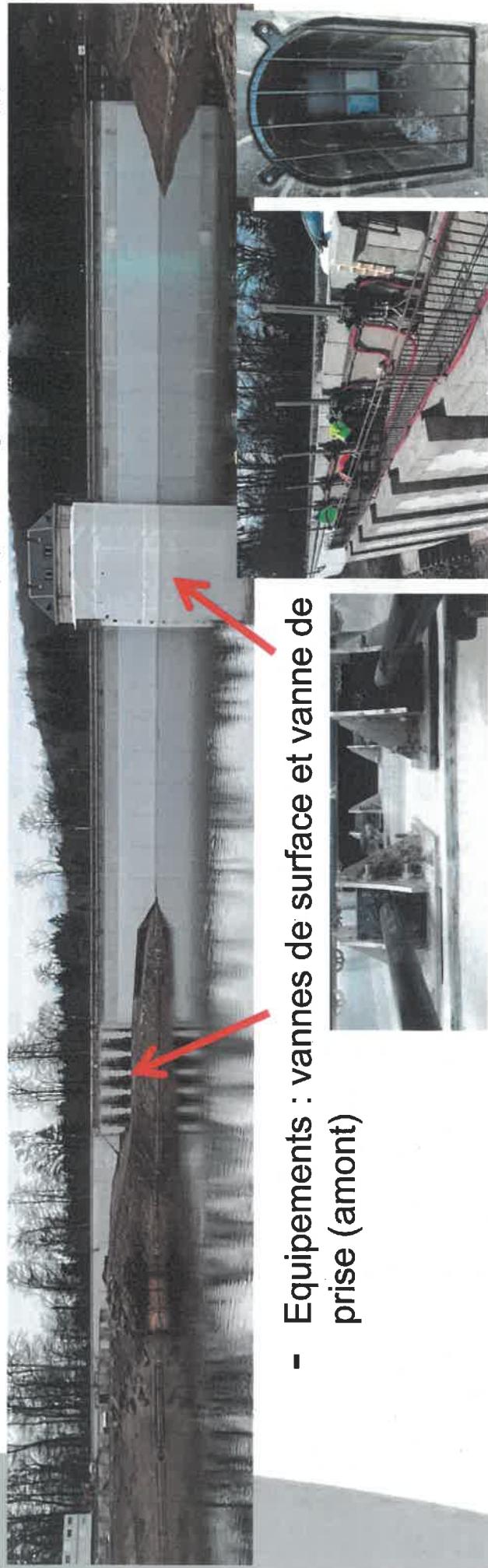
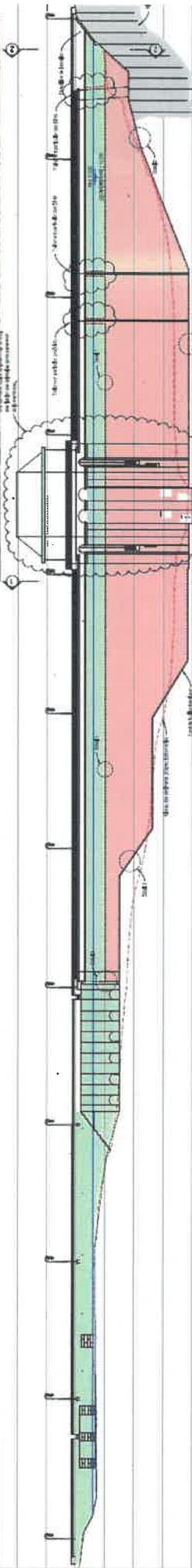
*Atelier de concertation du 14 mars 2023*

## ECHANGES



## Travaux réalisés :

- Travaux de vidange (bassins, pêche, curage, etc..)
- Et principalement travaux à l'amont :
  - Travaux préparatoires (batardeau, ...)
  - Quasi-totalité du dispositif d'étanchéité par géomembrane (DEG) [zone rouge] + enduit d'imperméabilisation [zone verte]



- Equipements : vannes de surface et vanne de prise (amont)



## Travaux à réaliser en 2023 :

Travaux prévus au marché (hors vidange) :

|                                                                                                                                 |                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Evacuateur de crues : rehaussement des murs du coursier                                                                         | Mars              |
| Equipements : vannes de prise (aval) + modernisation du mode d'exploitation / gestion barrage (électricité / contrôle-commande) | Mai à juin        |
| Restauration des maçonneries au droit des coursiers (nettoyage, rejoignoiement)                                                 | Juillet à octobre |

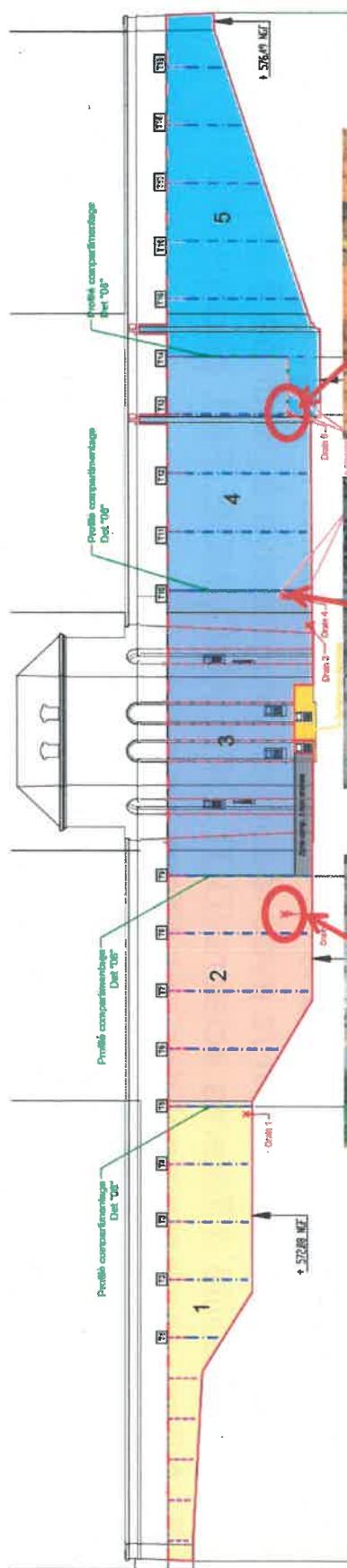


Travaux à réaliser suite au non-achèvement des travaux amont :

| Travaux à réaliser suite au non-achèvement des travaux amont :                                                       | Septembre | Octobre à novembre | Décembre |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|--------------------|----------|
| Travaux préparatoires à la prochaine vidange (bassins aval, gabions, accès, etc...)                                  |           |                    |          |
| Travaux en rive droite (remblai du pied du DEG, injection, traitement extrémité rive droite)                         |           |                    |          |
| Traitement des fuites du DEG + remise en état du pied amont (dépose échafaudages, dépose du remblai provisoire, ...) |           |                    |          |
| Remise en état et repli général                                                                                      |           |                    |          |



## Focus sur les fuites du DEG :



- Constats lors de la mise en eau : des débits de fuite importants dans les compartiments 2 et 5 (300 l/min et 60 l/min) ; ailleurs des débits faibles => normal
- Investigations pour déterminer l'origine des fuites :
  - Inspection par plongeur en janvier : pas de détection de désordre particulier
  - Investigation par mesures acoustiques : programmée en mai ; si aucune détection de désordre => investigations complémentaires retenue vide
  - Suivi des mesures des drains lors de l'abaissement
  - Retenue vide : Travaux de traitement des fuites restent à définir en fonction des résultats / observations

## Vidange 2023 : propositions

- Volontés :
  - Amorcer, comme convenu, la vidange après la saison touristique

- PHASE I : Abaissement du plan d'eau du lundi 18 septembre au 04 octobre 2023 (selon météo)
  - Cote au 18 septembre : 15 m
  - Débit : 10 m<sup>3</sup>/s avec réduction progressive vers 8 m
  - Suivi de la qualité par les sondes automatiques sur 3 stations aval
  - Stabilisation à 8 m : mise en place gabions + seuil battardable

- PHASE II : Vidange du plan d'eau du 05 au 12 octobre 2023
  - Renforcement des conditions de suivi (valeurs d'alerte / critiques)
  - Débit maximum : 2,5 m<sup>3</sup>/s avec réduction progressive à partir de 6 m
  - Disponibilité différents acteurs (DDT, OFB, AMO, MOE, Féd. pêche)
  - A 6 m : renforcement des conditions de suivi
  - Réduction du débit vers 4,5 m pour vérification du batardeau amont + pêche dans grand bassin

→ A AMENDER / AJUSTER en mai



## CALENDRIER GLOBAL

- **Ouverture de la digue :**
  - ouverte du 1<sup>er</sup> avril au 8 mai, puis du 10 juin à mi-septembre
  - fermée entre les 8 mai et 10 juin pour travaux sur masque Lévy (sauf WE)
- **Annulation des lâchers d'eau 2023 en Cure aval :**

Les 17 jours de lâchers convenus initialement entre septembre et novembre ne sont plus envisageables

Le rallye de la Cure pourrait se dérouler (30 sept?), selon avancement de la vidange
- **Arrêtés de navigation / accès en vigueur (rappel)**

Accès : Tant que le niveau reste < 14 m :

  - Zone A (queue du lac, sauf service publics) interdite à tout véhicule, baigneurs, pêcheurs et piétons
  - Zone B interdite de même – autorisée aux seuls piétons

Navigation : tant que le niveau reste < 14 m, sont interdits :

Tous véhicules nautiques à moteurs ou non, pêche, activités nautiques tractées, bateaux de passagers, voile, planche à voile, engins de plage, canots, kayaks, pédales, avirons, plongée

→ Echanges





# RESTAURATION DU BARRAGE DES SETTONS



*Atelier de concertation du 14 mars 2023*

## ECHANGES





## PROJETS CONNEXES

### Points d'avancement :

#### Fédération de la pêche :

- perspectives pour le rempoissonnement
- récifs, mises à l'eau, rosellières, continuité écologique

CCMGL : Passerelle, renaturation berges, pontons flottants, déchets récupérés, bouées...

PNRM : Tourbière de Champgazon

SHNA : 1 Passage loutre, Havre de paix Loutre

## PROCHAINE REUNION

### **Ordre du jour possible**

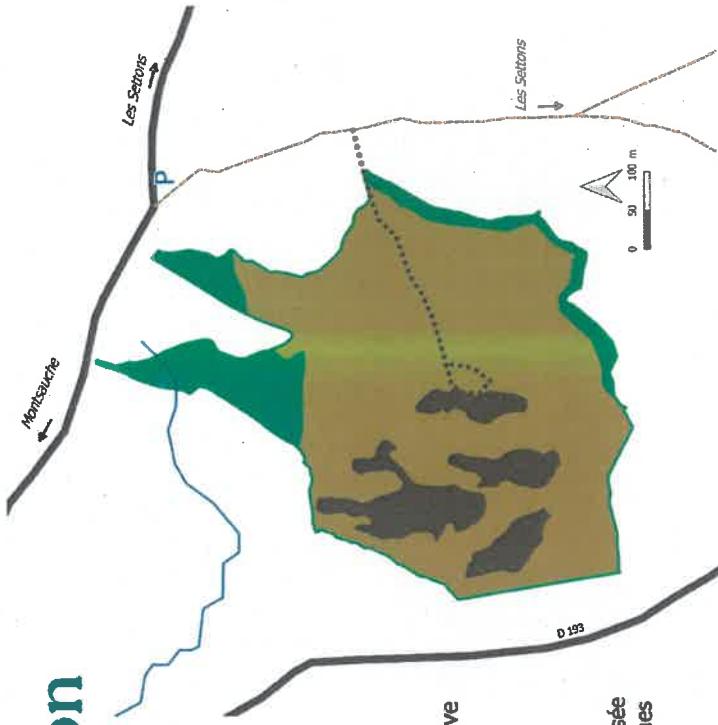
- Point remplissage
- Dispositions saison 2023 (accès, navigation, sécurité...)

### **Date souhaitable ?**



## Restauration du barrage des Settons

# Travaux sur la Tourbière de Champgazon

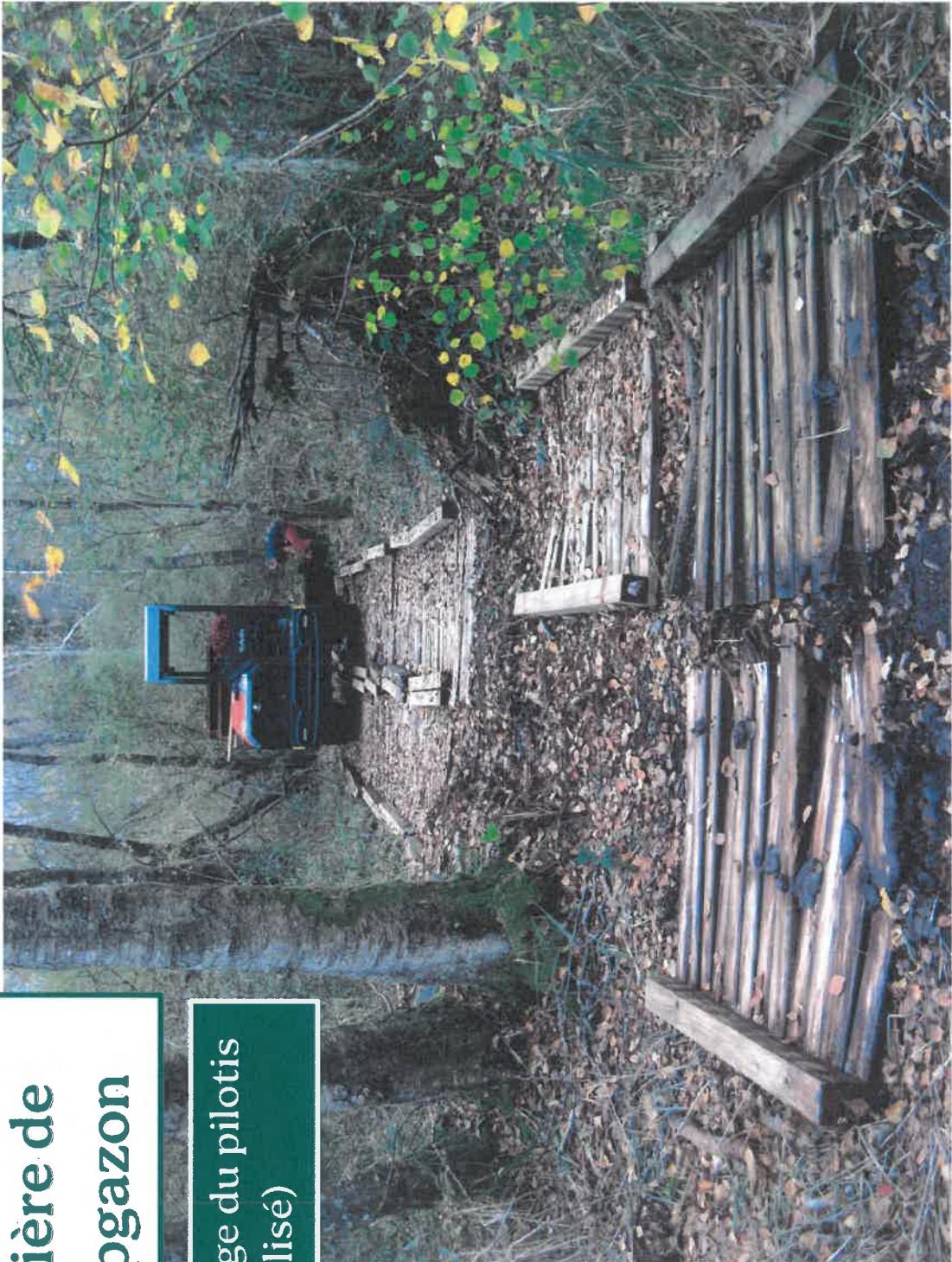


- Limite de la réserve naturelle
- Sentier de découverte de la réserve
- Autres sentiers



## Travaux sur la Tourbière de Champgazon

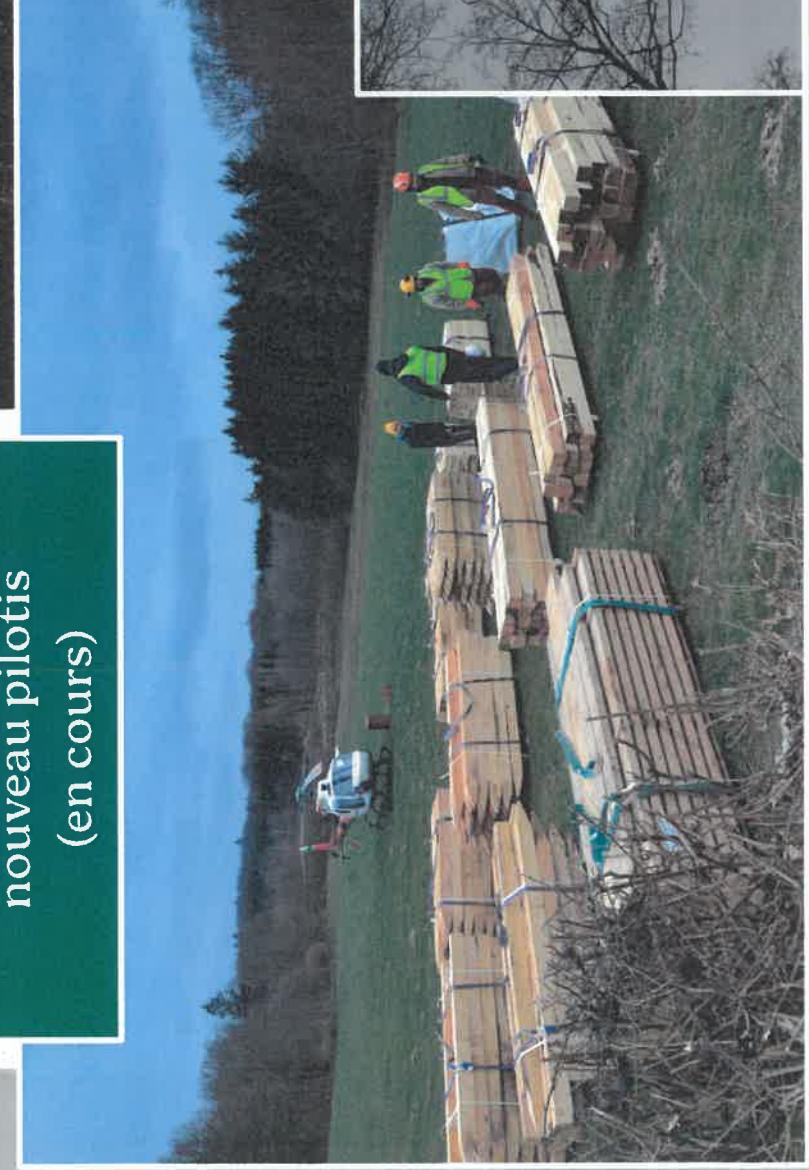
1) démontage du pilotis  
(réalisé)

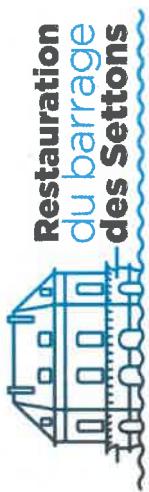




## Travaux sur la Tourbière de Champgazon

2) installation du  
nouveau pilotis  
(en cours)



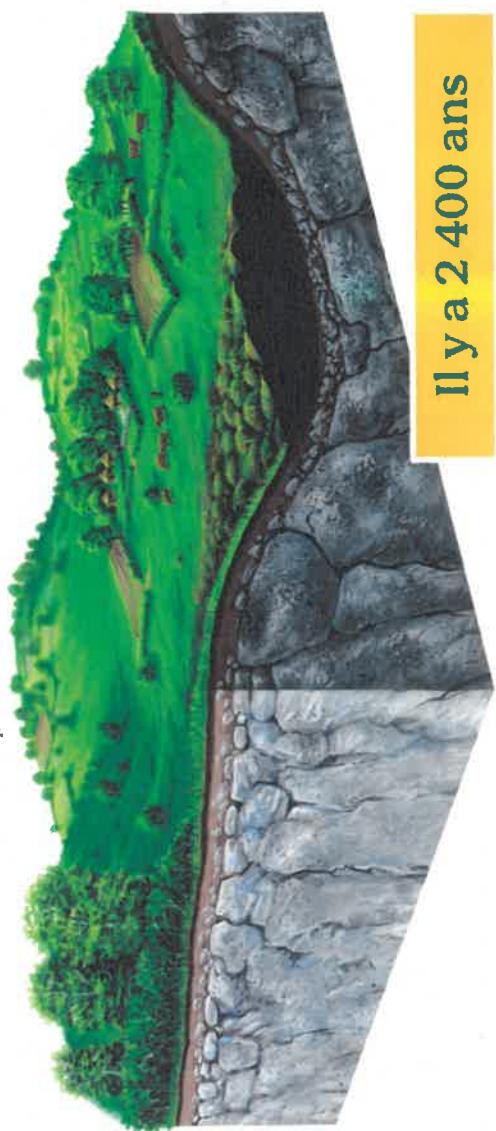


## Travaux sur la Tourbière de Champgazon

3) nouveau projet  
pédagogique



Il y a 13 000 ans



Il y a 2 400 ans

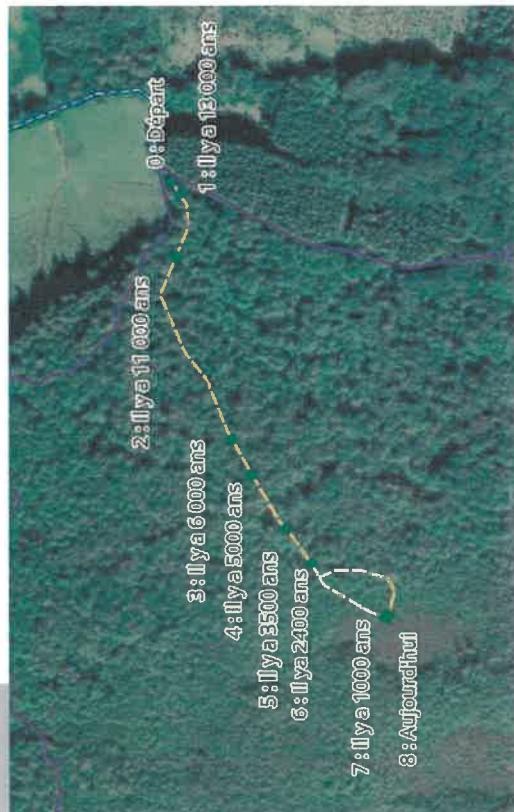


# Champgazon

## Tourbière de

### Travaux sur la

### 3) nouveau projet pédagogique



- 2000 • Début de l'Âge du Bronze



réunion du 11/03/2023

## Barrage des Sélous

| nom               | acitvité                       | coordonnées                             |
|-------------------|--------------------------------|-----------------------------------------|
| RIVAILLIT Charles | coordonnées de l'école (musee) | 03 86 78 22 70                          |
| Venuisch Bernard  | petite école (musee)           | 06 03 19 20 93                          |
| Rollin Dominique  | ACK BSC                        | 06 82 16 09 95                          |
| de Beaufort Hervé | actions éducatives             | lpo@campinglemerongez.fr                |
| Catherine Théo    | Camping les Mésanges           | choucas.mesanges@laposte.net            |
| Thibault Chastel  | Académie de Planches           | bernard.21250@hotmail.fr                |
| Tropin Bertrand   | APPRA Montsauge                | obstainant@ad.com                       |
| Wauquier Alain    | Projet                         | marie.goussot@gmail.com                 |
| Zerschke Yael     | Sen'sandie                     | marie.goussot@gmail.com                 |
| Bouché Marion     | Nuit blanche le Siffis         | marie.goussot@gmail.com                 |
| Goussot Anne      | Marie Wauquier                 | marie.goussot@gmail.com                 |
| Péant Alain       | Jardin d'Europe                | marie.goussot@gmail.com                 |
| Isabelle Billier  | Campings du Pôle               | 06 33 09 60 01                          |
| MACHIN Eric       | Camping du Vidi                | campingmarie@gmail.com                  |
| Savoye Sébastien  | Condamine Bungalows en Forêt   | 02 33 47 51 85                          |
| CESARI Béatrice   | PRL Sélous Collages            | michel.cullen@outlook.fr 06 11 12 01 10 |

Nom

Auffier Ismaël  
Frédéric Concluant  
Céandre Rionard

Sirva Willem

Benoit Lacroix  
Hélène Personne

JH Mest Jeanne

actrice

FD Péch 58

F6 conseil

site web "Le Paged"

Stéphanie No stamp

PNR Vioncon

"Kerintzé

coordonnées

fede.vede58@gmail.com  
0386611898 -  
equillaume58@gmail.com  
c.mizard@gmail.com

contact@meuhdesroisecurity.com  
benoit.becoux@paradisimmo.com  
filleve.pereaud@free.fr  
jofjams@actin-61.net